

émanant d'obligataires, elles ne seront valables que moyennant dépôt préalable des titres à la Banque cantonale vaudoise à Lausanne, ci-dessus désignée.

Celui qui ne donne une déclaration ni à l'assemblée de son groupe ni dans le délai de 30 jours, n'est pas compté dans le nombre des voix, et, quant aux créances, il est considéré comme rejetant.

Le dossier, le projet de concordat, le rapport des taxateurs, l'état des dettes et le rapport du commissaire relativement aux propositions de concordat sont déposés à Lausanne, au bureau du commissaire soussigné, Grand-Pont 12, où ils peuvent être consultés par les créanciers dès le 29 mars 1927.

Lausanne, le 24 mars 1927.

Le commissaire nommé par le Tribunal fédéral :
Jean Baup, avocat.

AVIS.

On peut se procurer à l'administration soussignée des exemplaires tirés à part du *Message du Conseil fédéral à l'appui d'un projet de loi sur le statut des fonctionnaires fédéraux*.

Prix de vente: fr. 2. —, l'exemplaire broché (plus le port et les frais de remboursement).

Administration des imprimés de la Chancellerie fédérale.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

Hôtel des postes Oerlikon.

Sont mis au concours les *installations électriques* pour le *nouvel hôtel des postes à Oerlikon*. Les plans, le cahier des charges et les formulaires de soumission sont déposés tous les après-midi de 2 à 5 heures à l'inspection des constructions fédérales à Zurich (Olausiusstrasse 37).

Les soumissions doivent parvenir à la direction soussignée, d'ici au *11 avril 1927*, sous pli fermé, affranchi et portant la mention: *Soumission pour hôtel des postes Oerlikon*.

Berne, le 28 mars 1927.

Direction des constructions fédérales.

Nouveau palais du Tribunal fédéral à Lausanne.

Sont mis au concours la confection, la fabrication et la livraison du *meublier volant* des salles d'audiences, des commissions et des journaux, des bureaux des juges et de l'administration, du *meublier courant* (fabrication de série), du *meublier de fer* des archives, des *tapis* et des *rideaux* pour le *nouveau palais du Tribunal fédéral à Lausanne*.

Les entrepreneurs qui désirent soumissionner dans l'une quelconque des catégories de travaux susindiquées ou branches annexes doivent s'annoncer par écrit d'ici au 8 avril 1927 à 18 heures à la *direction des constructions fédérales à Berne*. Dès ce jour et, au fur et à mesure des besoins, les formulaires de soumission leur seront adressés par le bureau des architectes Prince, Béguin et Laverrière à Neuchâtel, Bassin 14, et Lausanne, avenue Juste Olivier 17, où sont déposés les plans et les cahiers des charges.

Les soumissions devront parvenir à la direction soussignée, sous pli fermé, affranchi et portant la mention extérieure: *Soumission pour Tribunal fédéral*, à la date fixée par l'avis des architectes.

Berne, le 28 mars 1927.

Direction des constructions fédérales.

PLACES

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délat d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département des douanes. (Administration des douanes.) Direction des douanes à Schaffhouse.	Chef du bureau principal des douanes Zurich-G. V.	4200 à 5600	9 avril 1927 [2.]	Connaissance du service des douanes.
Direction des douanes à Schaffhouse.	Secrétaire auprès de la direction des douanes Schaffhouse.	4200 à 5400	9 avril 1927 [2.]	Connaissance complète du service des douanes.
Direction des douanes à Genève.	Contrôleur au bureau principal des douanes Moillesulaz.	3700 à 4600	9 avril 1927 [2.]	Les candidats doivent avoir passé avec succès l'examen prévu pour les commis de 1 ^{re} cl. ou occuper déjà une place de contrôleur ou de receveur.
Direction des douanes à Genève.	2 aides-reviseurs auprès de la direction des douanes à Genève.	3700 à 4500	2 avril 1927 [2.]	Commis de 1 ^{re} classe de l'administr. des douanes.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1927
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.03.1927
Date	
Data	
Seite	479-480
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 921

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.